

# INAUGURATION

DE LA NOUVELLE STATION  
D'ÉPURATION INTERCOMMUNALE  
DES EAUX USÉES À URSCHENHEIM

VENDREDI 6 OCTOBRE 2023

## Gérard HUG

Président de la Communauté  
de Communes Alsace  
Rhin Brisach

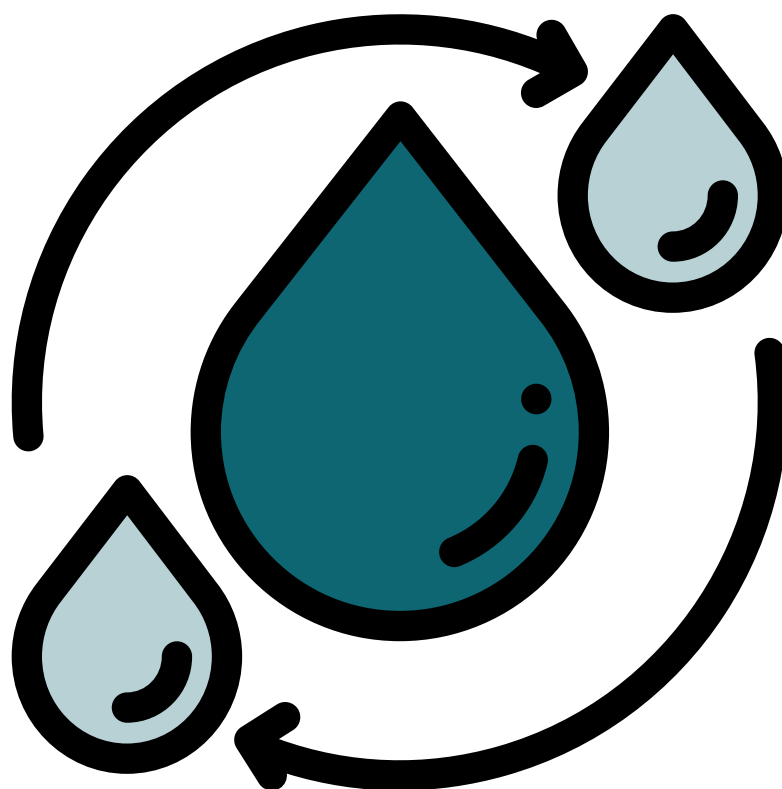
## Roland DURR

Vice-Président chargé de  
l'assainissement et  
du patrimoine

ont le plaisir de vous accueillir pour **l'inauguration de la nouvelle station d'épuration intercommunale des eaux usées à Urschenheim.**

### DÉROULÉ DE LA CÉRÉMONIE :

- 10h00 : Mot d'accueil par Pierre VOGEL, 1<sup>er</sup> adjoint au Maire de la commune d'Urschenheim ;
- 10h15 : Discours de Gérard HUG, de Roland DURR et des partenaires du projet ;
- 10h40 : Dévoilement et remise de la TOTEM BOX décorée par les élèves de l'école d'Urschenheim ;
- 10h45 : Coupé de ruban et visite guidée de la STEPi ;
- 11h30 : Verre de l'amitié ;
- 12h15 : Premier départ de la navette de retour.



## LE PROJET EN QUELQUES MOTS

---

Dans le cadre de la mise en conformité du système d'assainissement des communes de Durrenentzen, Urschenheim, Muntzenheim et Widensolen, **la Communauté de Communes Alsace Rhin Brisach (CCARB) a engagé la construction d'une nouvelle Station d'Épuration Intercommunale (STEPi) à Urschenheim.**

Elle est dimensionnée pour traiter la pollution générée par l'équivalent de **6 200 habitants** (comportant le développement urbain des communes à l'horizon 2050). Elle est basée sur le principe des **boues activées** (principe biologique d'activation des bactéries naturellement présentes dans les eaux usées) et est prévue pour traiter un **volume moyen journalier de 1 815 m<sup>3</sup>** ainsi qu'un **débit de pointe horaire de 122m<sup>3</sup>/h.**

Le milieu récepteur recevant les eaux traitées est la **Rigole de Widensolen.**

### LE PROGRAMME DE L'OPÉRATION CONSISTE EN PLUSIEURS POINTS :

- **Construction d'une nouvelle station d'épuration intercommunale** sur le ban communal d'Urschenheim ;
- **Raccord de la commune de Widensolen** sur la nouvelle STEP ;
- **Construction d'un bassin d'orage** sur les communes de Durrenentzen, Urschenheim et Widensolen.

### QUELQUES CHIFFRES

**Le montant des travaux est de 4 026 000 € pour la station d'épuration auquel s'ajoute le montant de 3 060 000 € HT pour la partie des réseaux et des bassins d'orage :**

- Pose du collecteur intercommunal entre Widensolen et Urschenheim (2 600m) ;
- Construction d'un bassin d'orage sur les communes de Durrenentzen, Urschenheim et Widensolen ;
- Démolition des 2 stations d'épuration existantes devenues obsolètes.

Le financement de l'opération de la station est assuré par **l'Agence de l'Eau (30%)** et **Colmar Agglomération (pour la quote-part de Muntzenheim, environ 16%)**, et **l'État** dans le cadre de la Dotation de Soutien à l'Investissement Local (**DSIL 2022 - 14%**) donc **une charge nette pour la CCARB de 40%.**



---

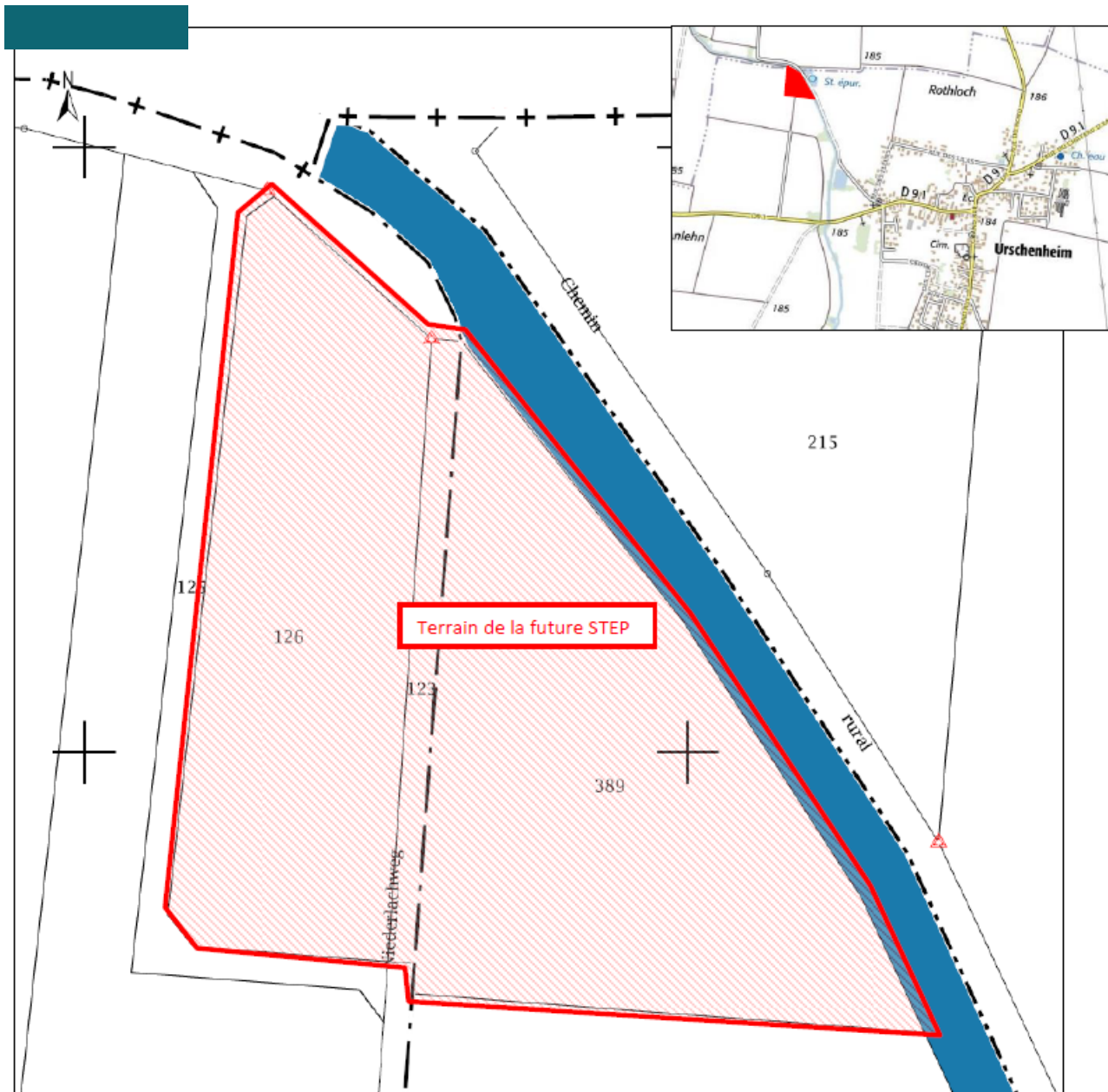
### Il s'agit d'un projet avec un fort volet environnemental et pédagogique.

En effet, la station produira une part de sa consommation électrique mais également la consommation des stations de pompage d'Urschenheim avec une couverture des bâtiments en panneaux solaires pour une production de 80 kW crête.

---

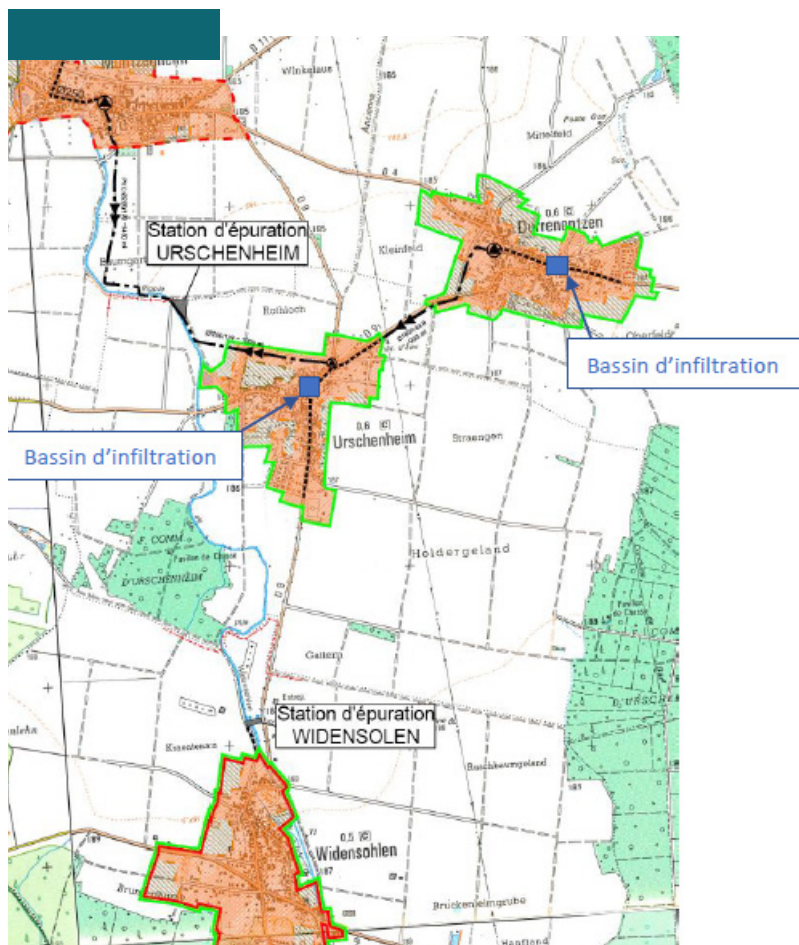
# IMPLANTATION

La station d'épuration intercommunale est implantée **sur le banc communal d'Urschenheim**, à proximité de l'unité de traitement existante. La CCARB a fait l'acquisition des terrains en 2019.



Terrain d'implantation de la station d'épuration – Fond de carte cadastre.gouv

## SITUATION ACTUELLE



Plan de situation (extrait carte IGN)

L'une des compétences de la CCARB est la gestion de l'assainissement c'est-à-dire l'exploitation de ses 367 km de réseaux et de ses 9 stations d'épuration.

L'agglomération concernée par le projet est constituée par les communes de Durrenentzen, Urschenheim, Muntzenheim et Widensolen (DUMW).

Le réseau des communes de « DU – W » est essentiellement unitaire, c'est-à-dire avec apport d'une partie des eaux pluviales.

Le village de Muntzenheim est quant à lui raccordé sur la station d'Urschenheim mais son réseau, de type séparatif, est géré par Colmar Agglomération (CA).

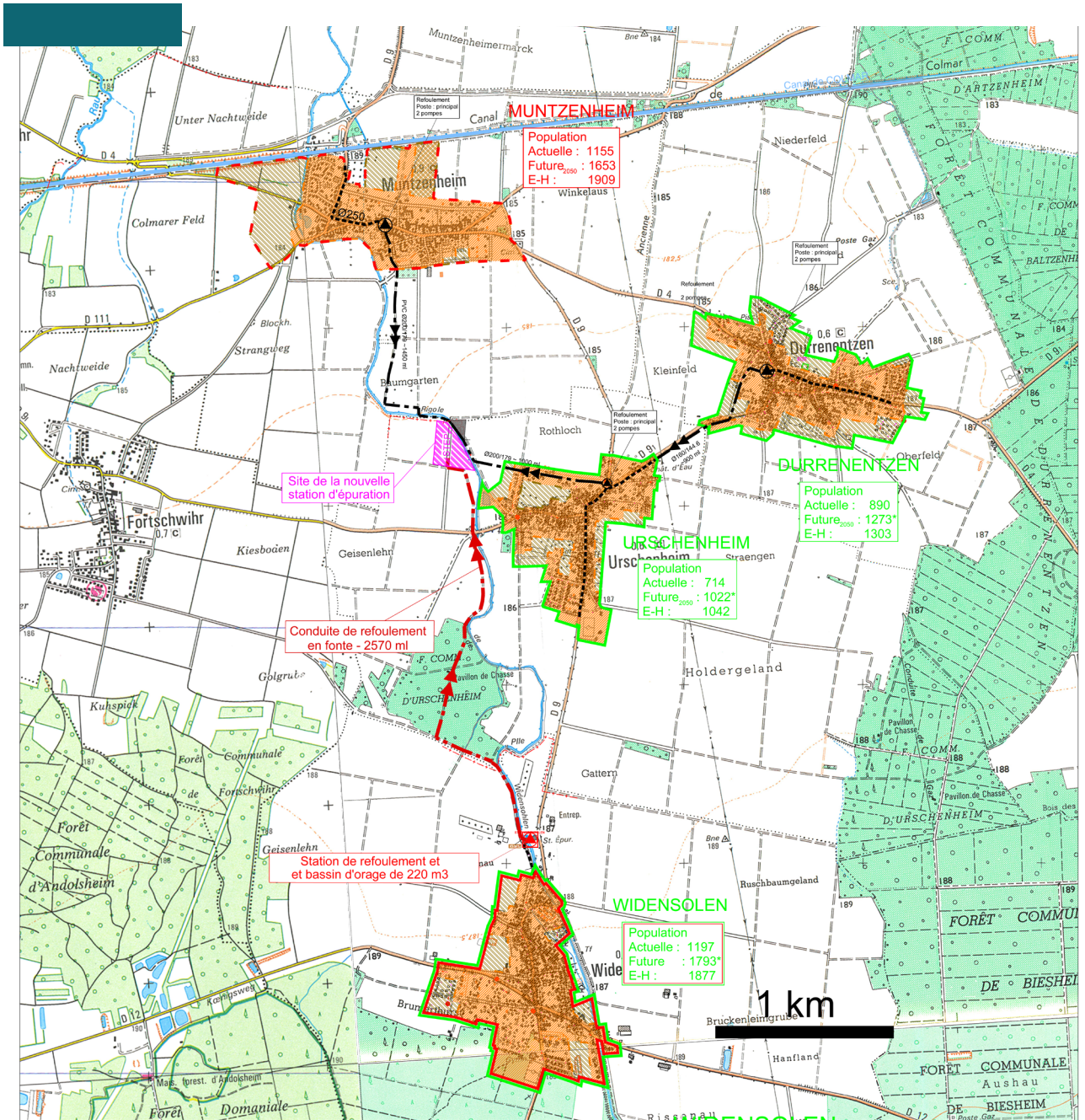
Les effluents de « DUM » étaient traités par un lagunage devenu obsolète et sous-dimensionné. La qualité de l'effluent traité ne répondait plus aux critères réglementaires pour un rejet vers le milieu récepteur.

## DÉROULEMENT DU PROJET

Afin de mener à bien ce projet plusieurs étapes ont été nécessaires :

- **Choix d'un terrain** : de nombreuses variantes d'implantation ont été étudiées entre 2013 et 2018 pour aboutir au choix du terrain sur lequel s'est construite la station. Implanté au nord ouest de la commune et en bordure de rivière, le terrain offre l'avantage d'être masqué par le rideaux végétal et est situé favorablement pour éviter des nuisances olfactives.
- **Le choix d'un maître d'œuvre** s'est porté en août 2017 sur le cabinet BEREST de Colmar.
- Après de nombreux échanges et détails à préciser, **le projet final a vu le jour en avril 2020**. À la suite de l'appel d'offres, les marchés ont été notifiés en février 2021 au groupement d'entreprises SUEZ HYDREA, ZWICKERT, GIAMBERINI&GUY, OZE ARCHITECTURE.
- Le chantier s'est déroulé sans problème notable, malgré la complexité des infrastructures mises en place. Pas moins de **70 réunions hebdomadaires** auxquelles ont participé les entreprises, le maître d'œuvre BEREST ainsi que le maître d'ouvrage, ont été nécessaires.
- **La mise en eau de la nouvelle station a été réalisée le 14 décembre 2022** avec les effluents provenant des villages de Muntzenheim, Durrenentzen et Urschenheim.
- **La réception des travaux a eu lieu fin septembre 2023**. Le passage de relais à l'exploitant la Colmarienne des Eaux est en cours.
- Enfin, les effluents de Widensolen, sont encore pour quelques mois traités par lagunage sur son ban communal mais **la commune sera raccordée sur cette nouvelle installation début 2024** (travaux en cours).
- **Des travaux sur les bassins d'orage de Durrenentzen et Urschenheim devront également être menés à court et moyen terme.**

# LOCALISATION DES OUVRAGES PROJÉTÉS



La compatibilité du projet avec les règles d'urbanisme local les zonages environnementaux a été vérifiée.

## L'ARCHITECTURE

Le bâtiment d'exploitation de la station d'épuration est un bâtiment technique répondant à la fois à des **enjeux d'exploitation du site mais également à des enjeux paysagers et environnementaux**. Par l'intervention architecturale, l'objectif est de proposer une **volumétrie simple**, qui s'intègre dans son contexte, et qui répond à des **enjeux bioclimatiques**.

Il s'agit d'un bâtiment linéaire destiné à mettre en place un véritable front bâti à l'ouest de la parcelle. Afin de proposer une surface d'implantation de panneaux photovoltaïques en toiture, cette dernière présente une pente orientée au sud.

# L'INTÉGRATION PAYSAGÈRE



Un travail important d'intégration de la station dans son site d'accueil a été effectué en prenant en compte la **logique urbaine, architecturale et paysagère** environnante.

L'objectif majeur était d'assurer :

- le **regroupement des ouvrages** pour un aspect compact ;
- la **cohérence architecturale** des ouvrages, avec limitation de l'impact sur le sol ;
- Un **ensemble sobre et fonctionnel** ;
- une **haute qualité des matériaux utilisés**.

L'**impact visuel de la station** a été l'une des préoccupations centrales et a abouti à un projet de **forme épurée**, dont le choix volumétrique, l'esthétique, la disposition et le choix des matériaux traduisent la volonté de répondre aux critères environnementaux.

Un **aménagement paysager** a été réalisé afin d'intégrer agréablement la station au site d'implantation :

- Plantations (arbres et arbrisseaux) d'essences diverses ;
- Engazonnement des espaces libres de construction (prairie champêtre) ;
- Limitation des enrobés imperméables au bénéfice de pavés alvéolaires infiltrants ;
- Plantation d'un verger ;
- Environnement attractif et parcours didactique.



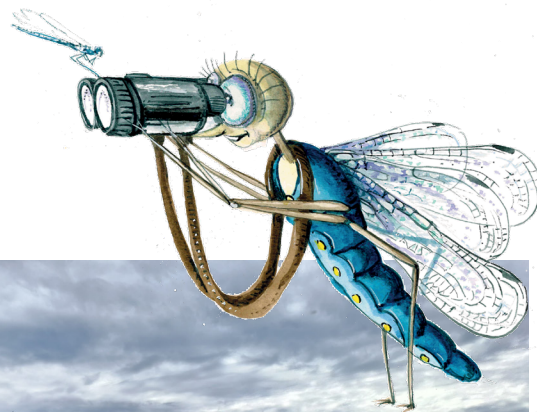
Vue aérienne de la STEPI - Crédit - SUEZ HYDREA - David MEYER photographe

# LE PROJET PÉDAGOGIQUE ET ENVIRONNEMENTAL

Aux principes d'équipements de process permettant de traiter l'eau et les boues s'ajoutent les volets « **environnement et biodiversité, éducation à l'environnement et énergie renouvelable** » :

- Environnement et biodiversité par la mise en place d'une **zone de rejet végétalisée, d'arbres fruitiers, de prairies fleuries et de haies arborées** ;
- Éducation par la mise en place d'un **sentier pédagogique**, de **panneaux illustrés**, d'un **kiosque (belvédère) panoramique** et d'un **toboggan** (accessibles également au grand public) ;
- Énergie renouvelable par l'installation de **panneaux photovoltaïques**.

Guidés par Bulle, la mascotte,  
empruntons le sentier pédagogique ...

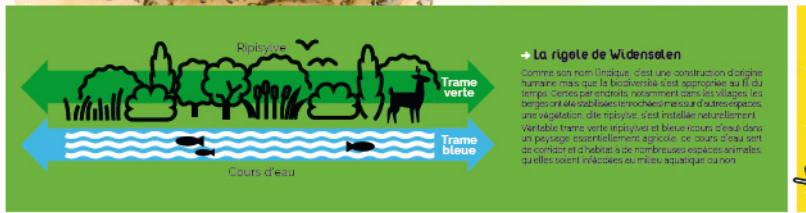
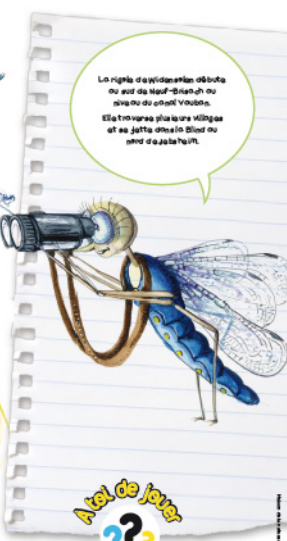




# ... et partons à la découverte des panneaux illustrés détaillant les richesses de ce dernier.

## La biodiversité des cours d'eau sous la loupe

ALSOCE RHIN BRISACH COMMUNAUTÉ DE COMMUNES COLMAR AGGLOMÉRATION



- A tel de jouer**
- Du sùls-je ?**  
Sauras-tu repérer la libellule qui traverse le canal à toute vitesse en vol et au bord de l'eau ? De quel oiseau s'agit-il ?
  - Où sermes-neus ?**  
Les poissons du canal n'ont pas de couleurs vives. Sauras-tu les repérer dans l'eau ?
  - Treuve-neus !**  
La mascotte de cette station d'épuration est une libellule. A la belle saison, essaye de repérer des libellules distinctes et espères différentes ou bien mâle et femelle comme chez le coléoptère !

## Le verger traditionnel

ALSOCE RHIN BRISACH COMMUNAUTÉ DE COMMUNES COLMAR AGGLOMÉRATION



**L'origine des vergers**  
A l'origine, les arbres fruitiers sont des espèces sauvages qui ont été sélectionnées pour devenir les arbres que nous connaissons aujourd'hui. Cette sélection est venue depuis l'antiquité par les grecs, romains, arabes, moines et agronomes. Les variétés les mieux adaptées aux conditions locales ont été sélectionnées et multipliées. Elles sont à l'origine de la diversité. Le but est de produire des fruits de qualité et en quantité afin de répondre aux besoins des hommes.

**Vergers en danger**  
Depuis le siècle dernier les vergers regressent ou disparaissent de nos zones rurales. En premier lieu, afin de lutter contre l'épidémie, l'état a supprimé le droit de distillation de génération en génération à partir de 1950. Depuis la seconde moitié du 20<sup>ème</sup> siècle, de nouveaux phénomènes ont entraîné la disparition des vergers. Les habitants quittent la campagne au profit des villes pour trouver ou se rapprocher de leur emploi. Les vergers disparaissent alors, transformés en champs ou en prairies par l'urbanisme. Ceux qui persistent sont principalement de type intensif, basse tige, dont les fruits ont été standardisés et calibrés. Les variétés ont été réduites de moitié.

À l'intérieur de l'enceinte de la station d'épuration, 6 panneaux pédagogiques illustrés jalonnent le sentier des bulles : les secrets de la haie, le verger traditionnel, une mare au service de l'épuration, la biodiversité des cours d'eau sous la loupe, jolies prairies fleuries et le sentier des bulles et ses richesses.

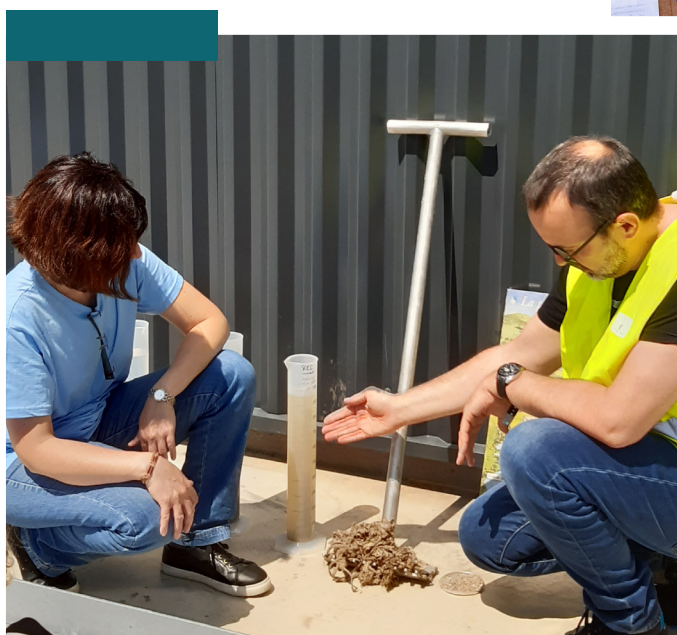
Deux panneaux généraux sont proposés à la lecture du public (en accès libre en dehors de l'enceinte fermée) sous le kiosque. Le toboggan également en accès libre fera le plaisir des enfants.

Dans un futur proche, ces équipements dédiés à l'éducation à l'environnement seront encore complétés par un **rucher école**, une **prairie fleurie**. Par ailleurs, le site de l'ancienne station fera l'objet d'aménagements pour **accueillir à nouveau la biodiversité** et compléter le circuit pédagogique.



## Les visites scolaires

Lors de la phase de construction et en 2023, **8 classes ont pu visiter la STEPi** et aborder, lors d'une matinée « théorique », le fonctionnement de cette dernière ainsi que le contenu des eaux usées.



Au total, ce sont 180 élèves qui ont été **accueillis et sensibilisés à la préservation de la ressources en eau et de la biodiversité**.



Ces animations, financées intégralement par la CCARB, sont organisées en partenariat avec la Maison de la Nature du Vieux Canal d'Hirtzfelden.

ALSACE  
**RHIN BRISACH**  
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES



**CONTACT PRESSE :**

Jessica DALSTEIN - chargée de communication  
j.dalstein@alsacerhinbrisach.fr  
03 89 72 14 99 - 06 70 95 29 20